

NOTRE FORET COMMUNALE, UN ESPACE QUI VIT ET A PARTAGER

2018 aura une nouvelle fois été une année riche et animée pour notre Forêt Communale. Par ses multiples fonctions ; économique, environnementale et touristique, ce vaste espace de notre territoire est régulièrement sollicité pour ses multiples vocations. Un territoire prolifique qu'il convient donc de partager en bonne intelligence.

Après les travaux d'amélioration de la voirie et d'entretien des régénérations de chêne et châtaigner issues de la tempête de 1999, la saison de chasse a débuté le 14 octobre et s'achèvera le 24 février. D'ici là, **chaque 1^{er} samedi du mois, et les dimanches sont réservés à la pratique de ce loisir** qui, avant tout, permet la régulation des populations de gibier et donc la protection des productions agricoles et forestières.

Cet automne aura également été la période de récolte des produits de notre forêt. Ce sont ainsi plus de 400m³ de chêne, frêne et érable qui ont été exploités. Après un classement par qualité, la moitié de ces produits a été vendue en adjudication à des menuisiers, négociants et scieurs. Le reste du lot est proposé directement à la scierie locale dans le cadre d'un contrat d'approvisionnement qui contribue à lui garantir une partie de ses besoins en matière première face au phénomène d'exportation massive vers l'Asie. Des ventes très avantageuses qui contribueront à abonder le budget communal et participeront une nouvelle fois à l'essor de notre commune.

Cette année se sera clôturée par la distribution de 200 stères d'affouages aux 12 personnes inscrites. Un petit bémol toutefois quant à cette activité qui voit son nombre de participants chuter des 2/3 en 3 ans. Regrettable et inexplicable dans un contexte bien connu de flambée des tarifs des énergies fossiles face à laquelle le bois bûche peut être une alternative, avec en prime le recours à une énergie renouvelable.

Enfin, notre forêt voit sillonner tout au long de l'année marcheurs, vététistes ou encore cavaliers pour leur plus grand plaisir. Elle aura été également un lieu d'instruction en accueillant une promotion d'une vingtaine d'élus et propriétaires inscrits à un cycle de formation à la gestion forestière proposé par les organismes de la forêt privée et publique.

Apportons donc nos meilleurs vœux de prospérité à cet espace de notre territoire que nous ont généreusement légués nos prédécesseurs et qui aujourd'hui nous apporte tant et si discrètement, continuons à prendre soin de lui et souhaitons-lui davantage de pluie et moins de chaleur pour 2019.



INFOS DIVERSES :

- ✓ Les vœux du maire se dérouleront salle Robert Rouy le **11 janvier 2019 à 18h30**. La population y est cordialement invitée.
- ✓ Deux parcelles sont encore à acheter rue Thomas de Choisy, n'hésitez pas à le faire savoir autour de vous.
- ✓ Depuis quelque temps, des actes de vandalismes sont perpétrés à Mognéville. Entre des parties de sonnette chez l'habitant et la casse de biens privés, certains habitants sont allés déposer plainte. Il y a assurément d'autres moyens pour s'occuper en ces périodes de mauvais temps.
- ✓ La municipalité envisage d'organiser une rencontre avec le monde agricole en janvier 2019. Cette rencontre aura pour but d'évoquer l'utilisation des phytosanitaires en agriculture mais aussi la réglementation dans les collectivités. Une information paraîtra le moment venu.

Tirage : 180 exemplaires imprimés par nos soins. Ne pas jeter sur la voie publique.

le COM *municipal Mognéville*

Numéro
195
Janvier 2019

Horaires d'ouverture des services au public :

Secrétariat de mairie : Mardi et vendredi de **8h30 à 12h00** et de **14h00 à 18h00**, mercredi de **15h30 à 17h30**, jeudi de **11h00 à 12h00**.

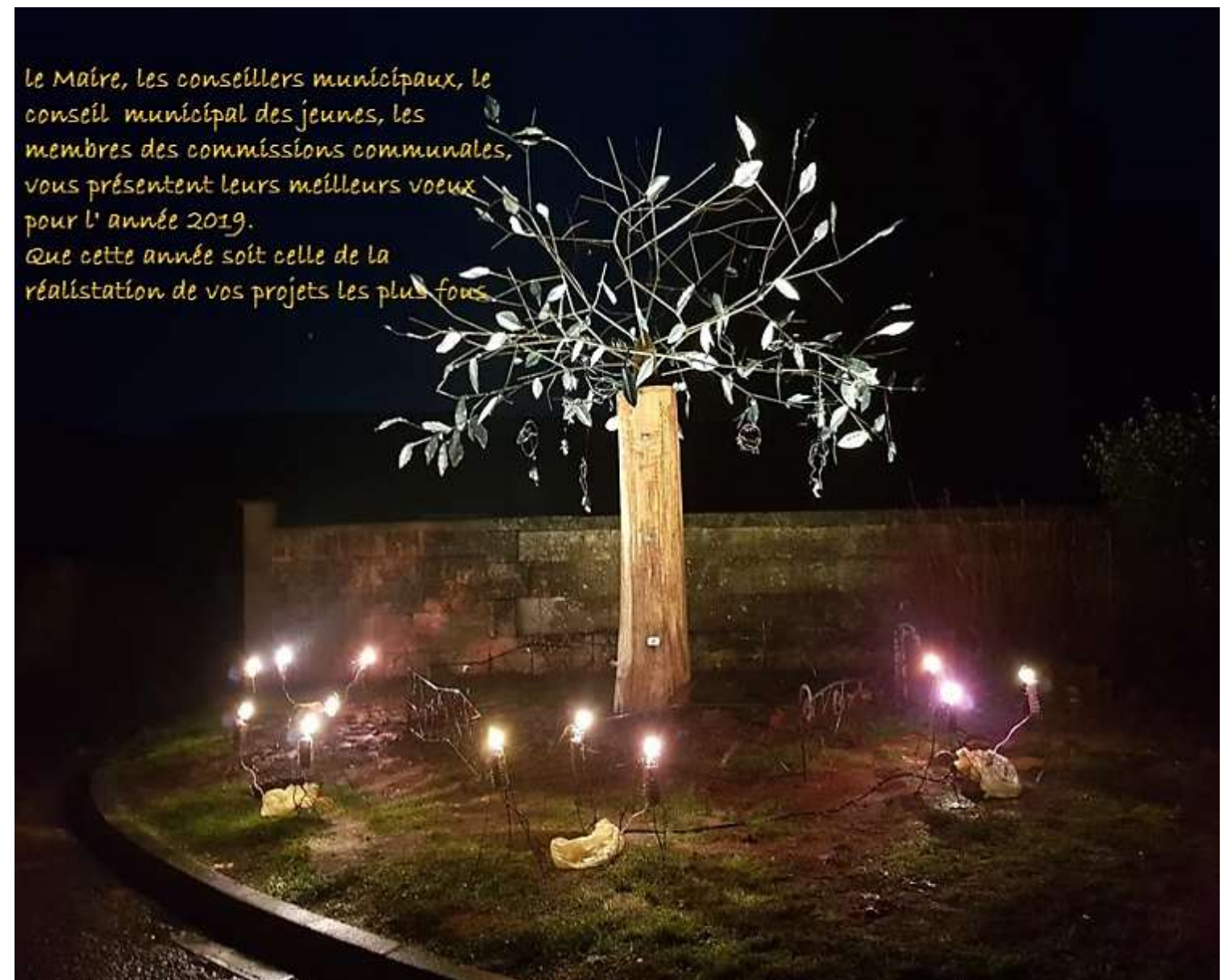
Agence Postale Communale : Lundi, mercredi et vendredi de **15h00 à 18h00**, mardi et jeudi de **9h00 à 12h00**.

Site : www.mogneville.fr @ : mairie@mogneville.fr Tél mairie : 03.29.75.48.94 Tél APC : 03.29.70.00.69

Responsable de la publication : Richard SIRI **Rédaction:** Richard SIRI, Arnaud APERT, Stéphane SIMON

JOYEUSES FETES DE FIN D'ANNÉE

Le Maire, les conseillers municipaux, le conseil municipal des jeunes, les membres des commissions communales, vous présentent leurs meilleurs vœux pour l'année 2019. Que cette année soit celle de la réalisation de vos projets les plus fous



LA FÊTE DE LA SAINT NICOLAS :

Malgré une météo exécrable, plus de 300 personnes se sont rendues à Mognéville pour assister à cette fête typiquement Lorraine. Depuis la veille la trentaine de bénévoles s'afférait à la mise en place des décorations et autres décors pyrotechniques. Plusieurs habitants auront permis la mise en place d'éclairage ainsi que le dépôt de matériels, merci à eux. Le public présent aura pu apprécier la qualité du travail réalisé par l'ensemble des bénévoles ainsi que la compagnie de Rue de la Casse de Nettancourt. Le jeu de piste organisé par le comité des fêtes, en l'église aura également plus à de nombreux chercheurs de trésors, enfin la collation offerte par la COPARY aura permis de réchauffer non seulement les organismes mais également les cœurs. La journée s'est terminée par le rangement d'une grande partie des matériels utilisés et deux jours après plus aucune trace ne laissait penser que Saint Nicolas et son acolyte le père fouettard étaient passés chez nous. Merci au personnel communal qui a également nettoyé les locaux et les extérieurs.



DOUBLE INAUGURATION:

A l'occasion du centenaire de la grande guerre, la municipalité a souhaité inaugurer le déplacement du monument aux morts ainsi que la création de l'arbre de vie. Les personnes présentes nous auront rassurés sur le choix de l'emplacement en cœur de village, « sa place était là ». Il n'est jamais simple de déplacer la marque du passé, surtout du passé glorieux. Les élus Mognévillois ont pris la décision de transférer ce magnifique bloc de granit des Vosges pour des raisons de sécurité.

L'arbre de vie est quant à lui en cours de finalisation, plusieurs enfants et habitants auront participé à sa création. Le milieu, professionnel, associatif local et territorial auront également mis leur patte artistique, ce qui aura eu pour but de créer du lien entre tous ces acteurs. Les élus ont souhaité cette symbolique à l'occasion du centenaire de la grande guerre.... CELEBRER LA VIE.



L'HISTOIRE DU MONUMENT

C'est le 18 mars 1922 que le conseil municipal autorise le maire à traiter avec Messieurs Roches Frères Petiot et Cie, propriétaires exploitant de carrières à Senones (88), pour l'exécution et la pose d'un monument à élever aux enfants de Mognéville morts pour la France. Un crédit de 13 700 F est ouvert. Et le 10 août 1923, un crédit de 3 500 F est voté pour l'inauguration du monument aux morts. Il sera inauguré à l'automne 1923.

